- Fabrication de l'ameublement

Gérer une opération d'export dans le secteur de l'ameublement

CCP



Missions

La certification a pour finalité de sécuriser et d'optimiser la gestion des opérations export dans un environnement sectoriel spécifique. Elle vise à attester la capacité des professionnels à organiser et piloter une opération export, à maîtriser les contraintes réglementaires et logistiques, et à gérer efficacement la relation client à l'international.

Activités

- Structurer une veille règlementaire d'accès au marchét
- Produire la documentation associée à une opération d'export de produits d'ameublement
- Appliquer les Incoterms en vigueur dans la gestion des opérations d'export
- Coordonner opérationnellement le transport international des produits d'ameublement
- Assurer la mise en œuvre des procédures de paiement international

Métiers liés

- ADV export
- Gestionnaire export
- Vendeurs commerciaux

CERTIFICATEURS

L'ameublement francais
CPNE ameublement

CONVENTION COLLECTIVE

1411 Convention collective nationale de la fabrication de l'ameublement

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Intérimaires

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue

- Structurer une veille règlementaire d'accès au marché en identifiant les sites publics et institutionnels de référence par pays afin de sécuriser la préparation des ventes export, et d'anticiper les contraintes réglementaires en lien avec les produits d'ameublement
- Produire la documentation associée à une opération d'export de produits d'ameublement, en constituant et en contrôlant la chaîne documentaire requise (facture, mentions sur facture, déclaration de douane, certificat d'origine, de circulation, documents de transport, etc.), afin de garantir la traçabilité, l'archivage et la conformité réglementaire et contractuelle de l'opération.
- Appliquer les Incoterms en vigueur dans la gestion des opérations d'export afin de sécuriser la répartition des responsabilités, des coûts et des risques entre les parties prenantes et d'assurer la conformité contractuelle et logistique des ventes internationales.
- Coordonner opérationnellement le transport international des produits d'ameublement dans le cadre des opérations d'export, en s'assurant que les règles de conditionnement correspondent aux produits afin d'assurer la conformité logistique, le respect des délais et la sécurisation des flux physiques et de l'état des produits à l'arrivée.
- Assurer la mise en œuvre des procédures de paiement international (crédit documentaire, remise documentaire, virement SWIFT, garanties bancaires) dans le cadre des opérations d'export afin de sécuriser les flux financiers et maîtriser les risques associés.

Modalités d'évaluation

Étude de cas écrite suivie d'une soutenance orale devant jury

La production écrite est suivie d'une soutenance orale devant jury, permettant la vérification de la maîtrise réelle des compétences, et la justification argumentée des choix opérés"

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

Gérer une opération d'export dans le secteur de l'ameublement

https://opco2i.sharepoint.com/:x:/r/sites/2I-DirectionAppuiauxBranches/_layouts/15/Doc.aspx?sourcedoc=%7B0297EABC-7127-4894-A1F3-C43CACBCE720%7D&file=KYU%20pour%20OPCO2i%20-

%20Ing%C3%A9nierie%20Export%20Ameublement%20-%20R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20-%20VF.xlsx&action=default&mobileredirect=true